



Logement neuf : enfin des signaux positifs du Gouvernement !

Le 13 novembre dernier, le Gouvernement a annoncé deux initiatives pour encourager la production de logements neufs : une prorogation du dispositif Pinel jusqu'en 2024 et un Pacte pour la relance de la construction durable. Il renoue ainsi avec un volontarisme sur la construction de logements, négligée depuis plusieurs années.

Un Pacte national pour relancer la construction

La construction de logements va mal : en trois ans, le rythme de délivrance des permis de construire a diminué de 100 000 logements par an, dont 60 000 dans le collectif. Les élections municipales et l'épidémie ont contribué à cette forte baisse. Elles n'ont toutefois qu'aggravé des tendances de fond : la remise en question du besoin de logements neufs et la forte mise en avant de la rénovation du parc ancien par les pouvoirs publics.

La signature du Pacte pour la relance de la construction durable, qui associe l'Etat, les professionnels (dont la FPI) et les associations d'élus locaux autour d'une ambition bâtisseuse, **marque donc un vrai tournant**. Il est fondamental que cette démarche nationale au service de la ville durable se décline en pratique dans les territoires, sous l'égide des préfets et des sous-préfets à la relance, car sans remobilisation des maires, il n'y aura pas de relance de la production.

Des aides aux ménages pour soutenir la demande

Confronté à un effondrement des ventes de logements neufs, en baisse d'un tiers par rapport à 2019, le Gouvernement a **finalement décidé de prolonger les soutiens budgétaires de la demande** dans le PLF 2021 : PTZ pour la primo-accession, Pinel pour l'investissement locatif. Le Pinel serait ainsi maintenu jusqu'en 2024, au prix d'un « coup de rabot » sur le taux de réduction d'impôt en 2023 et 2024, sauf pour les logements verts et en QPV.

Cette visibilité est très importante pour tout le secteur, d'autant que le Gouvernement a aussi renoncé à complexifier ses plafonds de loyer ou son zonage. L'Etat a su entendre **que la continuité et la simplicité étaient nécessaires aux ménages pour concrétiser leurs projets d'acquisition de logements neufs**.

Pour [Alexandra François-Cuxac](#), Présidente de la FPI France :

« Nous sommes à un tournant. Après avoir négligé le neuf et assisté sans réagir à la forte baisse de la construction, l'Etat vient enfin d'envoyer deux signaux positifs. Un obstacle politique à la relance du neuf a ainsi été levé, mais tout un travail reste à faire »

CONTACT PRESSE

Sophie Mazoyer – FPI France
06 76 16 07 01 – s.mazoyer@fpifrance.fr
[@fpi_fr](#) www.fpifrance.fr

Agnès Vieu – Hopscotch Décideurs
06 62 89 34 56 - avieu@hopscotch.fr

avec les élus locaux pour débloquer l'offre. Les promoteurs seront au rendez-vous de ce dialogue, sans tabou ».

A PROPOS DE LA FEDERATION DES PROMOTEURS IMMOBILIERS

La Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) est l'unique instance professionnelle représentant les promoteurs immobiliers du secteur privé en France, dont elle négocie les accords de branche. Le chiffre d'affaires annuel de la promotion privée s'élève à 43,1 milliards d'euros, elle emploie 32 400 personnes (données rapport de branche 2019).

La FPI rassemble plus de 640 sociétés de promotion adhérentes via 18 chambres régionales, en métropole et outre-mer. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics sur la production immobilière (logement, immobilier d'entreprise et résidences services), la FPI promeut les intérêts de la profession. Dans cette optique, elle échange avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'immobilier et participe activement à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires. La FPI met à disposition des décideurs publics son Observatoire Statistique National du logement neuf, élaboré à partir de la production et des ventes de ses adhérents et représentant 90% du marché.

La FPI intervient également auprès des instances européennes via Build Europe dont elle assure la présidence depuis mai 2018.

La FPI est présidée par Alexandra François-Cuxac depuis 2015.

CONTACT PRESSE

Sophie Mazoyer – FPI France

06 76 16 07 01 – s.mazoyer@fpifrance.fr

[@fpi_fr](https://twitter.com/fpi_fr) www.fpifrance.fr

Agnès Vieu – Hopscotch Décideurs

06 62 89 34 56 - avieu@hopscotch.fr